

Article

« Variations et invariance de l'Acadie dans le néo-nationalisme acadien »

Jean-Paul Hautecoeur

Recherches sociographiques, vol. 12, n° 3, 1971, p. 259-270.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/055537ar>

DOI: 10.7202/055537ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

VARIATIONS ET INVARIANCE DE L'ACADIE DANS LE NÉO-NATIONALISME ACADIEN

On se représente trop souvent l'Acadie comme une société « monolithique », « unidimensionnelle », « non pluraliste », un peu comme la survivance d'un antique modèle de société hiérarchique où la transmission des traditions est rigoureusement contrôlée par des grands-prêtres ou des dignitaires initiés par la « patente »,¹ et méthodiquement rythmée par les rites et cérémonies du calendrier occulte. Une telle image constituée par analogie ressemble trop au type-idéal pour rendre compte de cette formation historique originale qu'est la société acadienne. Elle est aussi trop conforme, par certains côtés, aux canons d'une idéologie unitariste pour ne pas être soumise à la critique.

Cette première représentation à laquelle se rattachent de nombreuses variations est très optimiste dans le sens où elle constitue un objet fini, non contradictoire, non problématique : la société existe en soi, tel est son modèle. Une deuxième représentation, moins « savante » que l'autre, consiste à définir l'Acadie comme un souvenir et à ne voir en l'Acadie actuelle qu'un terrain vague parsemé des débris d'une histoire malheureuse. Il resterait quelques îlots acadiens au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse où on parle encore un français archaïque et où l'on continue à filer et à chanter, comme dans la chanson. Ce sont eux qui justifiaient que la province du Nouveau-Brunswick se déclare bilingue alors qu'elle était renommée pour son loyalisme à la couronne britannique... Cette image, trop pessimiste, à laquelle se rattachent aussi de nombreuses variations, a des relents de l'idéologie anglo-canadienne intégratrice qui nie à l'autre toute existence autonome pour, au mieux, en faire une originalité « culturelle » à préserver.

Acadie traditionnelle, Acadie folklorique : deux stéréotypes — on pourrait en trouver d'autres — dont on découvre vite l'étroite filiation avec des formations idéologiques connues et qui ont tous deux pour conséquence de surdéterminer au départ le terrain sémantique ou de brouiller momenta-

¹ Nom donné à l'Ordre Jacques-Cartier. Actuellement, le mot a une signification plus flottante, mais il conserve son évocation d'une force occulte ou d'un pouvoir magique.

nément le champ d'investigation au « regard prolongé » (celui du sociologue, journaliste, homme politique, etc.).

La société acadienne est *en soi* une certaine configuration de rapports sociaux dont il ne sera pas question dans cet article.² Elle existe aussi *pour soi* dans les diverses théories qu'en ont les acteurs et groupements d'acteurs sociaux. Contrairement à la théorie ou idéologie dominante, j'emploie théories au pluriel et c'est précisément de l'aventure de l'idéologie contestataire de l'idéologie officielle qu'il sera question. L'existence même du discours discordant d'intellectuels et leaders étudiants détruit la théorie simplificatrice selon laquelle la société serait un consensus et ses leaders nationaux les « chefs naturels »³ incontestés. Il existe deux discours visant à définir les finalités et objectifs de la société globale qui ont en commun une grande cohérence et la même prétention à faire l'unanimité des consciences. La différence est que l'un vise à protéger et perpétuer une certaine lecture de la tradition et une certaine pratique de la culture, et comme tel il a la légitimité, alors que l'autre vise à changer lecture et pratique de la culture pour donner à la société un nouveau destin. Celui-ci n'a pas comme dans d'autres formations sociales la légitimité que pourrait lui conférer l'affiliation à un club, un parti, un syndicat ou tout autre groupement organisé et reconnu :⁴ il est tenu pour sauvage, quand il n'est pas tout simplement nié comme tel.

Mon propos est le suivant : observer et comprendre le rapport des jeunes idéologues au signe *Acadie* ou *Acadien*, en suivre l'itinéraire pour retracer la genèse du projet collectif tout neuf de l'annexion de « L'Acadie » au futur Québec indépendant.⁵ Le contenu proprement dit de ce projet m'importe peu ; m'intéresse sa genèse en rapport avec le signe d'identité collective. Mon hypothèse était la suivante : *il fallait que les étudiants conservent le signe, qu'ils lui donnent un sens explicite et positif pour faire entrer leur discours dans l'histoire ou pour lui donner des chances objectives de devenir collectif*. Mieux : afin que le discours gagne la cohérence nécessaire pour entrer en concurrence avec le discours traditionnel, il devait faire du signe *Acadie* son centre. Le symbole primordial devait assurer la liaison entre l'ancien et le nouveau : il devait continuer d'être le lieu de l'échange entre le caché et le manifeste, entre la langue et la parole, entre la culture et les traditions.

² La thèse de Alain EVEN, dont un extrait est reproduit plus loin, est la première tentative sérieuse d'isoler et d'expliquer ces rapports constituant l'infrastructure de la société acadienne.

³ Expression authentique de M^{gr} Robichaud, archevêque de Moncton.

⁴ L'identification avec l'université n'est pas source de prestige ni de légitimité là où l'université ressemble encore trop au collège classique et où les notables ressemblent plus aux élites traditionnelles charismatiques qu'aux élites bourgeoises « cultivées » des sociétés plus différenciées.

⁵ Voir pp. 264-265.

J'ai distingué, dans l'évolution du rapport des nouveaux idéologues au signe *Acadie*, trois moments qui reproduisent à peu de choses près trois étapes successives de la praxis collective des étudiants de l'Université de Moncton : le Ralliement de 1966, les « événements » de '67-'69, la « répression » de '70-'71. Je n'ai retenu pour ce travail que les exemples les plus significatifs, sélectionnés à partir d'un fichier systématique de la production idéologique acadienne de ces dernières années. Beaucoup de documents annexes ou connexes ne seront pas reproduits ici.⁶

I. LES MOMENTS DU NÉO-NATIONALISME ACADIEN

a) *Le Ralliement de 1966*

La première tentative significative de reformuler le nationalisme acadien — ou l'idéologie de la société globale qui la constitue en nation — est celle du Ralliement de la Jeunesse acadienne de 1966.

Précisons d'abord que la figuration du nom Acadie dans le générique de ce mouvement n'est pas l'expression d'un choix préalable des organisateurs mais bien plutôt l'expression de la tradition. Le Ralliement, même s'il fut organisé par un groupe d'intellectuels acadiens qui avaient déjà formulé en cénacle les axes initiaux de l'idéologie « néo-nationaliste », se donnait explicitement pour fonction de rassembler les jeunes francophones des Provinces Maritimes et même certains représentants du Canada, de jeter les bases d'un mouvement, de « créer des structures » qui seraient concurrentes ou complémentaires de la vieille S.N.A. (Société nationale des Acadiens). Au départ, tout était à faire, il n'était donc pas question de changer le nom « acadienne » car rien ne justifiait un tel changement.

Mais dans les coulisses, déjà, le signe fut contesté. Si l'on retourne aux comptes rendus des assemblées préparatoires, on rencontre parfois le titre « Ralliement de la Jeunesse francophone des Maritimes » et la dimension Canada, qui semble parfois privilégiée. Première ambiguïté. Des entrevues auprès de certains organisateurs m'apprendront bien qu'il fallait obtenir une subvention d'Ottawa et par conséquent insister, au moins dans le courrier, sur la grande dimension et mettre entre parenthèses la connotation trop nationaliste du mouvement. Aussi, que l'un des organisateurs était québécois séparatiste. Mais ces précisions rationalisent autant qu'elles expliquent. Au départ, on ne savait pas réellement quelle dimension donner au Ralliement : « acadien » était trop restrictif et servait de signe d'identification au vieux

⁶ Une étude beaucoup plus importante est actuellement en cours à partir du matériel idéologique en question. Les développements auxquels on pourrait s'attendre sur certains points feront l'objet d'une publication ultérieure.

nationalisme que l'on voulait remplacer ; « canadien » était trop abstrait et de toute façon ne faisait pas l'accord des esprits ; « francophone des Maritimes » insistait sur la langue (maternelle, ou d'usage ?) alors qu'on était par ailleurs attiré par le mouvement étudiant socialisant anglais ! Pour se tirer d'affaire, on insista plutôt sur la valeur démocratie et sur la participation afin de laisser aux jeunes le soin de définir eux-mêmes leur identité. Le Ralliement devait donc avoir pour fonction première de préciser le rapport à l'*Acadie*, c'était essentiel. La conscience était trop problématique, il fallait l'éclaircir.

C'est ce qu'on essaya de faire en assemblée générale dans le grand *week-end* du Ralliement. La recommandation-clé qui fut votée, celle qui fut le plus commentée dans les journaux et dans les vieux cercles nationalistes, demandait que l'on abandonne les signes traditionnels d'identité :

« L'ASSEMBLÉE RECOMMANDE que les signes patriotiques tels que le drapeau, l'hymne, la patronne, la fête nationale, soient conservés dans la richesse folklorique de l'*Acadie* mais ne soient pas invoqués comme signes d'identité nationale. »⁷

Et, sur un autre registre, on descendit le drapeau acadien à l'étoile de Marie. Aussitôt dit aussitôt fait ! On signifiait désormais le vide dénotatif entre le signe et le sens et on refusait la charge connotative du signe, soit, globalement, le rapport traditionnel intelligible et affectif au passé. On se définissait par négation de l'ancien. On se posait agressivement par un refus global de l'héritage culturel explicite. Au lieu ou avant de démonter méthodiquement l'idéologie nationaliste, on en faisait éclater les fondements symboliques. Le point fut marqué pour les acteurs qui jouaient ou répétaient la « révolution » puisqu'ils firent aboyer tous les Cerbères du temple de la Tradition.

Mais, si les futurs idéologues refusaient de s'identifier aux vieux symboles, ils laissaient intact le principal, l'*Acadie* et l'*Acadien*. Même si « acadien » fut plusieurs fois remplacé par « francophone » et que « le fait a été apporté que l'*Acadie* devait s'orienter plutôt vers un nationalisme canadien-français que vers un nationalisme de type acadien »,⁸ le statut du signe générique lui-même n'est pas attaqué et le rapport au signe reste ambigu, indéfini. À « nationalisme » on a substitué « néo-nationalisme », mais on a conservé l'identité « acadienne ».

b) *Les événements de '67-'69*

Passons à un moment ultérieur de l'itinéraire idéologique des étudiants, qu'on peut considérer comme le prolongement du Ralliement de '66. Il

⁷ *L'Évangéline*, 4 avril 1966.

⁸ Compte rendu de la Commission sur le nationalisme du Bureau de Presse R.J.A., document dactylographié.

s'agit de la production idéologique relativement abondante des années 1967-1969 qui correspond à une période de praxis accélérée pour les étudiants et pour la société globale. C'est celle des « événements » de l'Université de Moncton — temps fort exceptionnel de l'histoire acadienne — que Pierre Perrault et Michel Brault ont observés (et auxquels ils ont participé) et filmés pour faire le très beau *L'Acadie-L'Acadie* (O.N.F., 1971). C'est de la bande sonore de ce film que j'ai tiré les citations suivantes.

Michel Blanchard est parmi tous ses confrères le seul qui se réclame positivement et fièrement de l'Acadie : « Ben moi, je suis un Acadien... », dit-il en bravant une foule hostile. Il faudra attendre deux ans pour que le sentiment historique ici exprimé soit explicité en une conscience historique. Car Michel Blanchard était un poète, non un rhéteur.⁹ Ce n'est pas une coïncidence si cette conscience historique et le projet qui l'accompagne seront aussi écrits par un poète. Nous y viendrons.

Interrogée sur son identité, Blondine répondra : « Mon pays à moi, c'est le Canada ». Quant à Bernard Gauvin, l'un des idéologues les plus lucides de la « nouvelle vague », il confesse : « Je crois que je me sens plus Canadien français qu'Acadien ». Et Régis Brun, actif représentant de l'historiographie critique de la tradition : « Je ne sais pas. Je suis désorienté. Je ne sais pas qu'est-ce-qu'un Canadien ; je ne sais pas si je suis un Canadien, un Acadien, un francophone ou un anglophone. Je suis un bâtard. Je ne sais pas ce que je suis, je ne le sais pas. » Quand je fouillais dans les documents écrits des étudiants, je trouvais souvent le mot Acadie ou Acadien employé entre guillemets, comme s'il était provisoire, ou trop indéfini, ou polysémique, ou comme si l'on éprouvait une gêne, même de la honte, à l'employer. Ou encore, je lui trouvais substitué le même « francophone du N.B. » ou, « des Provinces Maritimes », ou encore « canadien-français ». Comme dernier exemple d'identification problématique, je rappellerai cette scène du film *L'Acadie-L'Acadie*, tournée pendant le *meeting* des loyalistes, où les étudiants de l'Université de Moncton entonnent spontanément le « O Canada » en français quand les Anglais eurent fini de chanter l'hymne dans leur langue, comme les avait invités à le faire le ministre de l'éducation, conférencier invité. Or, pendant cette proclamation héroïque de l'existence française dans un Canada anglais, Bernard Gauvin reste assis, silencieux, seul à opposer au Canada, français comme anglais, son existence problématique, c'est-à-dire possible mais non encore explicitée.

Donc, les héritiers du Ralliement n'ont pas avancé dans l'explicitation de leur rapport à l'Acadie. Ils furent radicaux en d'autres régions du langage, ils définirent bien des rapports que le Ralliement avait laissés indéterminés, ils donnèrent au « néo-nationalisme » contenu plus concret, mais sans lever l'ambiguïté fondamentale qui entoure le rapport à l'Acadie.

⁹ Cet aspect est développé dans l'étude en cours.

c) *La répression de '70-'71*

Le troisième moment à considérer, le dernier à date, est celui de la réappropriation consciente et volontaire du signe *Acadie* par les idéologues étudiants qui ont survécu à la purge de 1969.

Dans « L'Opinion du Lecteur » du journal *L'Évangéline* du 17 novembre 1970, des auteurs anonymes publiaient une longue lettre intitulée « C'est fini », dont je cite quelques extraits :

« C'est fini pour nous, *Acadiens*, de jouer à l'agneau si doux dont on a longtemps qualifié notre race (...) Ça fait depuis 1713 que nous sommes esclaves de la domination anglaise comme de maudits COLONS. Il est temps pour nous de nous affirmer et de choisir entre vivre dans une société où nous pourrions nous épanouir librement dans notre culture *acadienne* ou de s'angliciser une fois pour toutes. Pour nous, la meilleure solution serait encore l'annexion territoriale du N.B. au futur pays du Québec (...)

« Pourquoi avoir baptisé cette institution « Université de Moncton » au lieu d'un nom bien *acadien* que l'on ne pourrait même pas traduire en anglais ? Le nom cloche, vu que le nom « Moncton » vient du colonel qui, durant les années 1755, jura par tous les démons la mort et l'exil de nos ancêtres (...)

« On dit que cette ville a une population de 30% d'*Acadiens*. Disons plutôt d'origine *acadienne*, car de cette population, 29% sont des bâtards de la langue française qui ne peuvent même pas dire deux mots en français. En plus, ils ont honte de le parler et de se dire *Acadiens* (...)

« Au point de vue de la conscience *acadienne*, d'avant-garde, de défense de nos droits, les produits de cette université sont nuls. Le cas du procès de Michel Blanchard est la preuve frappante de sa lâcheté. C'est un recul pour nous, *Acadiens*, et une honte lorsque l'on voit que notre supposée Université pactise contre nous et contre notre cause (...)

« Nous sommes d'accord avec les Québécois qui veulent leur indépendance, car nous voulons la nôtre aussi. »¹⁰

L'article était signé : « Les fils de l'Acadie ».

Peu de temps après la publication de cette lettre qui provoqua la consternation dans les vieux cénacles nationalistes, Raymond Leblanc donnait une conférence à l'Université de Moncton sur le thème : « Acadie libre - Québec libre : annexion des deux territoires ». C'est dans un détail de cette conférence qu'il faut trouver l'illustration la plus dramatique de la réappropriation de l'identité *acadienne* :

« La proposition de M. Leblanc, qu'il appelle projet collectif, consisterait à unir à l'État québécois de M. René Lévesque toute la région de l'*Acadie*, « nom

¹⁰ Souligné par moi.

que l'on se fera peut-être voler par le maire Jones qui voudrait le coller à l'union des Provinces Maritimes. »¹¹

Dans son « Manifeste Politique », Raymond Leblanc précisera le nouveau contenu du mot Acadie :

« (...) Se dessiner une géographie, regrouper tous les comtés à majorité francophone et, là où c'est impossible (Northumberland et Westmorland), rejoindre tous les francophones du littoral afin que la force et le poids de ces francophones en tant que majorité sur son propre terrain puisse s'affirmer dans tous les domaines. Cette région groupant toutes les minorités importantes du littoral, de Memramcook à Edmunston, se nommera *Acadie* avec statut unilingue français, avec langue de travail, le français (...) »¹²

Tel est le nouveau rapport à l'*Acadie* explicité par le discours idéologique. Mais celui-ci est encore affirmé à la même époque par la parole poétique, lieu d'harmonie de la langue, du sentiment historique et de la conscience asymptotique à son objet.¹³ Dans un poème qu'il intitule « Acadie », le même Raymond Leblanc dit l'absence de son peuple (« gens de mon pays dans l'absence de vous-mêmes ») et l'angoisse de se découvrir « sans identité et sans vie » :

« (...)
S'il m'est angoissant de vous regarder
droit dans les yeux
Au cadran d'un soleil déplacé
divisant le jour
C'est que l'Acadie vous berce en ses souvenirs
En ses ombres en sa nuit irréaliste symphonie
Gens de mon pays
sans identité et sans vie »¹⁴

¹¹ *L'Évangéline*, 4 décembre 1970. Le maire en question est connu pour sa politique intégriste et son antipathie à l'égard des Français de la ville. Le lecteur pourra apprécier les mots de R. Leblanc à leur juste valeur en voyant la séquence de *L'Acadie-L'Acadie* où le maire accueille à l'hôtel de ville les étudiants venus lui présenter un mémoire recommandant l'application des recommandations du Rapport Laurendeau-Dunton-Gagnon.

¹² *L'Embryon*, I, 1, décembre 1970 (Moncton). Le même auteur, deux ans plus tôt, écrivait : « Il n'y a donc pas de « renaissance en Acadie », parce que l'Acadie est chose du passé. Il y a cependant une révolution qui s'opère dans notre milieu, une révolution qui nous encourage à crier tout bas : « Vive la francophonie libre. » (*L'Évangéline*, 28 mars 1968.)

¹³ Il faut accorder la plus grande attention à la parole poétique pour au moins deux raisons :

— plus symbolique, la parole poétique échappe (relativement) à la fétichisation historique de la langue sur-codée ou au processus de réification du signifié ;

— parce qu'analogique et structurellement plus « savante », elle peut exprimer, s'il faut en croire Lucien Goldmann, la conscience la plus clairvoyante possible d'une société donnée à une époque donnée.

Il n'est, comme je l'ai dit, peut-être pas indifférent que ce soient deux poètes qui aient les premiers revalorisé l'identité acadienne et donné un contenu positif à son rapport.

¹⁴ « Acadie », *Liberté*, 65, 1969, pp. 97-98.

C'est comme si le poète avait finalement osé affronter l'Acadie numineuse, terrible et belle, pour la renverser sur les pieds de l'histoire et en exorciser le mystère. Il avait avec elle un vieux compte à rendre. Raymond Leblanc fait exister cette absence en la disant : l'Acadie est ainsi définie actuelle dans son « dérangement » et le poète ose enfin s'y installer comme dans sa « maison qui s'est faite hors de sa volonté » (Miron). « Je suis acadien », un autre poème, frère de « *L'homme rapaillé* », finit ainsi :

« (...)

Je suis acadien

Ce qui signifie multiplié, fourré,

Dispersé, acheté, aliéné, vendu,

French frog révolté

Homme déchiré vers l'avenir. »¹⁵

Acadie, Acadien, une existence négative donc, mais une existence déjà pressentie et affirmée comme possible, une définition positive par anticipation, c'est-à-dire un projet.

II. LE PROJET ACADIE

Au départ, soit pour le Ralliement, l'Acadie prenait sens de mythe (au sens péjoratif employé par les acteurs) et était identifiée à ce folklore dont on voulait débarrasser la scène publique. L'Acadie était l'objet d'un culte national qui prenait formes de culte aux ancêtres, pèlerinages sur les lieux historiques, visites quasi officielles dans la diaspora acadienne, fêtes nationales, commémorations sacrées, etc. Tout de l'Acadie était défini, codé par l'idéologie nationaliste qui s'exprimait surtout par la voix de la S.N.A., de *L'Évangéline* et des notables du collège directorial de la société. Bref, l'Acadie c'était l'idéologie de la classe dirigeante de la société.

L'Acadie, c'était aussi une certaine histoire dont chacun connaissait les grands moments pour les avoir entendus à la maison, à l'école, à l'église : la colonisation ou bonheur originel, le martyr de 1755 et les affres de la déportation, la mort pour les uns, l'exil pour les autres, le retour difficile, les humiliations répétées de la part des Anglais pour les plus héroïques, puis la renaissance, le réveil patriotique, signal de départ de la reconquête, des grandes réalisations, début de l'ère moderne. Cette Acadie de la tradition mythique, les historiens locaux l'entretenaient et la transcrivaient pour la postérité.

L'Acadie, c'était Évangéline et Gabriel, les images romantiques que l'on avait vues accrochées chez soi ou chez le voisin, l'épopée que le grand-père contait les soirs d'hiver ou le souvenir qu'on avait du poème de

¹⁵ « Je suis acadien », *L'Embryon*, I, 1, décembre 1970.

Longfellow, peut-être appris en partie par cœur au couvent ou au collège classique. Ce n'était pas le poème américain, mais bien la représentation qu'on en avait donnée, l'interprétation qu'on en avait faite selon les valeurs et la vision du monde du milieu et de l'époque. L'Acadie, c'était une certaine tradition orale qui ne mettait pas le taureau dans l'étable !

Et, plus politiquement, l'Acadie moderne c'était le parti libéral au pouvoir avec l'Acadien Louis Robichaud, la réconciliation entre les deux sociétés et l'exemple proclamé de la « bonne entente », l'Acadie « bilingue » dans la province la plus « biculturelle » du Canada, enfin l'Acadie prospère derrière la Mutuelle L'Assomption, prête à entrer triomphalement dans l'Union des Provinces Maritimes en lui donnant son nom, réintégration symbolique peut-être du pays perdu lors du « Grand Drame ».

Je n'ai sans doute pas épuisé tous les sens que les étudiants, en mal d'un projet novateur pour leur collectivité, voulaient écarter de leur univers de représentations. L'Acadie, c'est pour les nouveaux idéologues, tout ce qu'on ne veut plus ; c'est l'autre qui permet qu'on donne de soi une définition par négation. C'est l'hier sédimenté par la tradition et vécu comme sur-répressif par rapport aux promesses refoulées de liberté et de création. L'Acadie, *une* tradition, *un* certain rapport au monde dont on veut se défaire pour faire valoir une autre tradition en gestation, un autre rapport à soi et au monde.

À l'autre bout de l'opposition, nous avons retrouvé l'Acadie cette fois totalité positive, au moins dans le langage qui la fait exister. L'Acadie définie comme langue, territoire, économie, culture, histoire, pouvoir ; l'Acadie affirmée dans la valeur liberté ;¹⁶ l'Acadien, l'homme vivant, réconcilié avec son homonyme parce qu'il dit « je suis », mais qui lui refuse maintenant le droit à la même identité parce qu'il a « collaboré », « pactisé », « trahi ». L'Acadien encore, qui découvre son ancienne filiation aux ancêtres qu'un général Moncton avait voulu rayer de la carte. « Ça fait plus de 300 ans que nous sommes dans cette partie du pays. » (Les fils de l'Acadie) : l'Acadie-projet tient sa légitimité de l'histoire et découvre au monde son historicité. Pour résumer, l'Acadie est définie de nouveau comme histoire et projet — en-train-de-se-faire-Acadie — en même temps mythe des origines réactualisé et utopie présente dans l'imaginaire, réalisée dans et par la parole.

Des deux côtés de l'opposition, deux totalités construites, exclusives, deux pôles, négatif et positif, interchangeable, deux cohérences distinctes par la forme, par le style, par la conscience. Ces deux totalités se réclament toutes deux de l'Acadie, chacune refusant à l'autre la noblesse du signe et usant dans la praxis de tous leurs pouvoirs (à ce palier, inégaux) pour

¹⁶ « Le mot », un poème de R. Leblanc écrit « pour nos frères québécois », est *Liberté*.

faire disparaître l'autre. Les deux totalités sont-elles incompatibles et irréductibles à tous les niveaux ?

En fait, l'Acadie est le principe d'identité à partir duquel s'est développée l'histoire ou le processus d'opposition. L'Acadie est le lieu de l'opposition, sa possibilité même. Ou encore l'Acadie est le signifiant originel à partir duquel on construit et détruit les signifiés. Pour reprendre l'expression de Fernand Dumont, l'Acadie histoire, procès, « événement » est aussi et peut-être surtout l'Acadie « avènement ». Sans le deuxième terme, on ne peut comprendre et rendre compte du premier. Sans le sentiment historique comme émergence vécue et non explicitée du sens caché (possible), il n'y aurait pas de conscience possible de la manifestation ou conscience historique. Et parce que le sentiment historique est vécu dans une expérience individuelle, de classe, etc., la conscience historique et le discours qui l'explicitent sont relatifs ou arbitraires.

Il y a une « base », dirait J. Berque¹⁷, que je préfère appeler « fondement » et que d'autres appelleraient aussi « structure » (avec peut-être cet avantage d'en pouvoir construire et étudier systématiquement les composantes et rapports de composantes, mais aussi ce danger d'en faire une existence formelle, en soi, et donc un fétiche), que les traditions interprètent l'une après ou contre l'autre, cette « base » qui constitue l'invariant de chaque tradition d'une même continuité historique. Écoutons ce qu'en disait Fernand Dumont :

« Les ruptures qui se produisent dans l'histoire des cultures ne sont jamais des liquidations suivies d'un départ inédit. C'est bien ce qu'on a pu vérifier au Québec. En un certain sens, et on le méconnaît très souvent, le discours ancien a puisé en lui-même son propre dépassement (...) Dans les périodes de crise profonde, le vieux discours marque la continuité en explorant davantage ce qu'il comportait déjà d'implicite. Selon une démarche complémentaire au fond, ce que le vieux discours avait maintenu dans les profondeurs remonte à la surface (...) On pourrait parler d'une sorte de levée de la censure qu'exerçait, à sa surface tout au moins, la vieille culture. »¹⁸

Ce qui, dans notre cas, fait la continuité entre les deux discours, c'est précisément le signe *Acadie* qui puise dans le fonds de la culture ses nouvelles formes de réincarnation et son sens manifeste. Le signe n'est pas une survivance du vieux discours : c'est comme la condition nécessaire qui donne à la nouvelle parole tout son sens culturel et son historicité. C'est ce qui met en rapport le nouveau discours avec d'une part les fondements de la

¹⁷ Je n'ai malheureusement pas accès à la bibliothèque de l'Université de Moncton, d'où j'écris, à *L'Orient Second* qui traite avec beaucoup de profondeur du même sujet pour la ou les culture(s) arabe(s).

¹⁸ Fernand DUMONT, « Notre culture entre le passé et l'avenir », *Maintenant*, novembre 1970 ; rep. in *La vigile du Québec*, Montréal, HMH, 1971, pp. 94-95.

culture et d'autre part avec ses diverses incarnations historiques, soit ici en particulier l'idéologie nationaliste.

Finalement, le rapport à l'*Acadie* a pour fonction de refaire l'unité du sens et l'unanimité des esprits, ce que j'appellerai la *Nation*.

En temps de crise, la symbolique nationale, le sentiment historique, tout le connotatif d'une existence collective, sont invoqués pour redonner à cette existence au second degré qu'est l'idéologie nationale sa cohérence nécessaire. La nation c'est le lieu de l'unité d'une existence collective qu'il faut dire et représenter épisodiquement, actualiser. Elle est ce « principe d'identité » qu'on a besoin de théâtraliser pour réaffirmer le fondement des oppositions, des différences, des innovations, qui se sont manifestées dans la parole et dans la praxis.

L'*Acadie* n'est d'ailleurs pas le seul signe invoqué pour remplir cette fonction. Je l'ai choisi pour sa valeur de paradigme. Mais j'aurais pu faire porter l'observation sur les signes *Renaissance* ou *Déportation* qui constituent eux aussi des axes symboliques essentiels tant dans le vieux que dans le nouveau discours.¹⁹ L'*Acadie* est une structure dont on emprunte aussi les éléments, un jeu de possibilités indéfinies en quelque sorte. Ce n'est pas, comme disait Irène en conclusion du film *L'Acadie-L'Acadie*, « un détail », c'est la totalité qui rend le détail possible et dont les acteurs qui la représentent n'ont pas conscience claire.

En conclusion, je comparerai très sommairement les deux projets collectifs que proposent les deux idéologies concurrentes acadiennes. Selon l'idéologie dominante, l'Acadie doit lier son destin à celui des Provinces Maritimes, tout en gardant son identité, sa langue, en un mot, sa culture. Selon l'idéologie concurrente, l'Acadie doit rompre avec la société anglo-canadienne et lier son destin français à celui de l'État du Québec indépendant, tout en demeurant acadienne. Dans un sens (seulement), les deux projets sont symétriques par rapport à la racine Acadie, ils sont tous les deux auto-destructeurs, positifs dans leur négation. Des éditoriaux de *L'Évangéline*, porte-parole de l'idéologie officielle, rapportaient la conscience du drame. Et Raymond Leblanc, dans son « Manifeste Politique », écrivait :

« Se créer une nouvelle origine, l'avenir, vouloir le suicide collectif, et s'annexer au Québec, se québécoiser (...) rejoindre nos frères québécois qui parlent la même langue que nous, le français, opter pour que la région Acadie devienne

¹⁹ Ces deux signes sont analysés dans l'étude en cours.

un comté au sein d'un Québec fort, souverain, puis à la longue, État indépendant et socialiste, pays, petite nation avec son ouverture sur le monde (...) En dehors de ce projet, je ne vois d'autre solution que l'assimilation, l'union aux Provinces Maritimes... »

Dans la symbolique, les deux projets sont deux variations harmoniques et parallèles autour du destin Acadie. Mais j'ai insisté sur le rapport d'identité des deux projets. Il faudrait maintenant développer et montrer les différences.

Jean-Paul HAUTECŒUR

*Département de sociologie,
Université Laval.*